

# Réflexions d'un Juif : loi Fabius-Gayssot, source du génocide des Européens



Liberté d'expression à géométrie variable

Né au sein d'une famille juive dans la capitale de l'Union soviétique encore à la belle époque de la stabilité de Brejnev que l'on appelle la « stagnation », je ne pouvais m'empêcher de regarder par-delà le *limes* idéologique, ce qui m'a alors transformé, encore citoyen de l'URSS, en un anticommuniste primaire, secondaire et tertiaire et ce qui m'a valu des décennies plus tard, une fois naturalisé Français, d'être chassé de la Sorbonne. Un dissident vrai le restera toujours, tant poursuivi par le KGB que dans la France des robots prédite par Bernanos : nous, les résistants, nous possédons le talent de recueillir des données simples, basiques, de les comparer, puis de poser des questions parfois naïves, ce qui

pourtant fait immédiatement de nous des ennemis mortels à abattre par un système incapable d'apporter une réponse à nos interrogations sans que celle-ci n'ébranle les fondements de son totalitarisme tout-puissant, qu'il soit russophone ou francophone.

Ayant grandi dans un monde sans Internet, au contact d'une civilisation glorifiant le livre, élevé par une école national-socialiste élitiste « à la germanique » fondée par un Staline admiratif du III<sup>e</sup> Reich et de ses philanthropies, mon unique lien avec le passé, derrière le rideau de fer, résidait dans la lecture des vieux journaux du parti unique communiste. Pourtant, même là, épluchant les pages excrémentielles de la *Pravda*, cette source exclusive d'informations, l'on parvenait à mettre à mal le despotisme qui les avait produites quelques décennies auparavant. L'analyse de texte est un métier dangereux pour toute dictature ! Or, à peine âgé d'une douzaine d'années, retrouvant le numéro 7955 daté du 29 septembre 1939 du torchon du « comité central du parti communiste pan-soviétique bolchevique », je lisais les conclusions de l'« accord germano-soviétique de l'amitié et de la frontière entre l'URSS et l'Allemagne », autrement dit en termes limpides : l'assassinat d'une certaine Pologne qui a déclenché, quelques semaines avant la publication du traité, l'agression du III<sup>e</sup> Reich par la Grande-Bretagne et la III<sup>e</sup> république, *parados* de la Deuxième Guerre mondiale. Les camarades Ribbentrop et Molotov s'étaient réunis, annonçait la *Pravda*, pour « régulariser des questions survenues suite à la scission de l'État polonais, initiative grâce à laquelle l'Allemagne et l'URSS ont posé les fondements solides d'une longue paix en Europe orientale. Les deux parties sont d'avis que la liquidation de la présente guerre entre l'Allemagne d'un côté et l'Angleterre et la France de l'autre côté répondrait aux intérêts de tous les peuples. Vers cette fin les deux gouvernements canaliseront leurs efforts, si nécessaire de concert avec d'autres États amis. Si, cependant,

les efforts des deux gouvernements demeuraient vains, cela signifierait que l'Angleterre et la France porteraient elles seules l'entière responsabilité de la poursuite de la guerre. Dans ce cas de figure, l'Allemagne et l'URSS se consulteront mutuellement quant aux moyens de riposte. » (*Pravda*, 29 septembre 1939, page 1, je traduis). À cette époque, encore adolescent dressé dans l'hystérie anti-national-socialisme allemand, j'ai osé poser des questions spontanées, ce qui fut le premier acte, alors inconscient, de dissidence dans ma vie : pourquoi la Grande-Bretagne et la France, suite à l'annexion par l'URSS de la partie orientale de la Pologne, n'ont-elles pas également déclaré la guerre à Staline ? Mais surtout, élevé avec les condamnations du tribunal de Nuremberg comme bible socialiste, j'interrogeais mes maîtres : de quel droit le juge soviétique a-t-il condamné les dirigeants allemands pour avoir déclenché cette guerre que l'URSS avait également initiée avec le Reich six années auparavant, tout en accusant la Grande-Bretagne et son acolyte français d'en porter toute la responsabilité devant les peuples de l'univers ?! Et pour comble : pourquoi, au lieu de juger l'Allemagne, les deux responsables de la Seconde Guerre mondiale n'attaqueraient-ils pas l'URSS, occupant dès 1945 cette Pologne au secours de laquelle les Britanniques avec des Français ont volé à peine six ans auparavant ?!! L'unique réponse que j'ai reçue fut la répression et c'est seulement plusieurs années plus tard que j'ai compris que l'authentique rival à abattre dès les années 30 était non pas un assaillant militaire quelconque, mais le national-socialisme d'un peuple indo-européen, ce paradis sur terre que des Allemands entendaient créer d'abord pour eux-mêmes, puis pour les nations du continent.

Plus tard, Français, diplômé d'un DEA en histoire à l'EHESS de Paris, j'ai poursuivi mes investigations sur les sources de Soljenitsyne tout en enseignant la littérature russe à la faculté d'Études slaves de Paris IV-Sorbonne et j'ai découvert, tant dans les archives russes et allemandes que

dans l'habituellement très menteuse Wikipédia, que le nombre officiel de prisonniers du Goulag condamnés pour « crimes contre-révolutionnaires » s'élevait, pour la seule année 1939, à environ un demi-million de personnes, alors que les camps de concentration hitlériens, en septembre 1939, hébergeaient environ 21 000 détenus de toutes sortes. Comme c'est en temps de paix que s'illustre idéalement la politique carcérale d'un État, il est possible d'en déduire que le III<sup>e</sup> Reich libérait progressivement ses prisonniers, contrairement à la tyrannie internationaliste chaque année plus acharnée dans la guerre contre ses peuples : l'« enfer nazi » était un havre de tolérance à côté de l'« éden socialiste », cette référence des pères de nos éducateurs républicains. Pourtant, mes chers collègues professeurs universitaires français atteignaient très rapidement le point Godwin quand ils calomniaient leurs concurrents académiques, « nazi » étant la pire des injures dans une faculté de France. En d'autres termes : même la troisième génération de professeurs universitaires français après le sordide mai 68 déclenché par des marxistes d'alors était atteinte des réflexes pavloviens inculqués par les protocoles du tribunal de Nuremberg, pourtant incapable d'apporter des réponses aux questions les plus basiques.

Puis, sont venues mes interrogations sur la nécessité de la loi proposée par le communiste Gayssot et introduite à l'Assemblée nationale par Fabius, notre actuel ministre. De plus, Juif soucieux du bon sens, j'essaie toujours de me mettre à la place de mes coreligionnaires dits « persécutés par l'extrême droite » et qui seraient secourus par cette loi inique. En effet, la thèse de ceux qui l'avaient promue et qui la protègent demeure la suivante : les contestataires de la condamnation imposée en 1946 par les vainqueurs sur les vaincus à Nuremberg cherchent à justifier les crimes contre les Juifs et, par conséquent, souhaitent la création d'un cadre civique où les pogroms anti-judaïques pourraient avoir lieu. Or, il s'avère que simultanément les défenseurs de cette loi liberticide exaltent l'« intégration

européenne ». J'ai donc suivi à la lettre la ligne générale imposée par nos staliniens modernisés et, en « bon Européen », ai porté mon regard sur les pays occidentaux de notre continent où le code pénal ignore la contestation des « crimes contre l'Humanité commis durant la II<sup>nd</sup>e Guerre mondiale ». Je me suis arrêté sur un pays que je connais fort bien, la Suède, laquelle, avec ses voisins scandinaves, « ne punit pas la négation des génocides ou des crimes contre l'Humanité », comme il y a encore quelques années l'approuvait l'Institut helvétique du droit comparé. Passionné par la connaissance, je me suis saisi des statistiques des crimes anti-judaïques perpétrés en France, pays de la loi Fabius-Gayssot, et de celles du royaume des Bernadotte, lequel, selon la logique de nos liberticides républicains, abandonne ses Juifs aux « massacres des Nazis ». Quel n'a pas été mon étonnement de découvrir que la V<sup>e</sup> république, ce pays de la loi Fabius-Gayssot, battait à plate couture la Suède par le pourcentage d'agressions antisémites !

Par ailleurs, curieux (plus encore que le Professeur Faurisson), je me suis rendu en Israël où j'ai fréquenté une communauté de mes coreligionnaires, sujets suédois, qui avaient fui la ville de Malmö où leurs ancêtres vivaient pourtant depuis des siècles. Pratiquant auprès d'eux mes acquis linguistiques en hébreu et en suédois, je leur ai demandé si c'était bien les descendants des Vikings qui les avaient poussés à l'« Alya » ? Les miséreux binationaux suédo-israéliens m'avaient rassuré d'une seule voix : le responsable de leur exode était la mairie trotskisante de la ville de Malmö qui attire depuis des décennies tout le Maghreb et toute la Turquie avec le Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne, promouvant naturellement le culte mahométan de ses électeurs préalablement naturalisés par tribus entières. Les intellectuels bornés de nos universités ne peuvent même pas accuser la Suède des crimes colonialistes dont ces dégénérés ethno-masochistes, pourtant Français de souche, accablent leur

patrie : les uniques colonies suédoises des siècles passés furent la Finlande et la Norvège ! Que de drôles de choses se passent dans notre Europe, car pour génocider des Aryens du Nord, les cosmopolites ne peuvent évidemment pas recourir, comme en France, au « sens des responsabilités des descendants de colonisateurs d’Afrique et d’Asie ». Les déracinés de la Suède, neutre depuis plus d’un siècle, pratiquent donc une pleurnicherie d’un racisme anti-blanc beaucoup plus humiliante pour la sagesse de leurs compatriotes : « Vous êtes de la même extraction germanique que les Nazis ! Taisez-vous et laissez-vous effacer de la surface du globe ! Sinon, vous recommencez l’Holocauste d’Hitler ! ». Cependant, aux Suédois, il reste une éventuelle échappatoire spirituelle – que, certes, ils n’utilisent pas pour l’instant : celle d’entamer, un jour, une discussion sur l’« Holocauste des Nazis ». Nous autres Français dont l’âme est otage d’une loi socialo-communiste n’aurons même pas cette possibilité pour nous défendre un jour : au nom de la lutte contre une occupation quasi mythique de quelques dizaines de milliers de cousins germains, nous sommes forcés d’accepter un contingent semblable d’envahisseurs, lequel cependant arrive par vagues mensuelles !

Nous aboutissons donc à une perversité dont l’analyse nous dévoile le réel but de la loi Fabius-Gayssot, apparaissant alors comme un moteur psycho-médiatique, et non législatif, de l’extermination des peuples européens. Les architectes de la loi Fabius-Gayssot sont d’authentiques criminels contre l’humanité, a fortiori contre les Juifs de base qu’ils sacrifieront avec une délectation perverse ! Voilà pourquoi, dès qu’une voix, même celle d’un Juif supra-médiatisé, s’élève contre l’invasion et l’occupation des terres européennes, ces ordures hystériques sombrent dans une crise qu’ils considèrent comme une démarche intellectuelle : « Vous vous comportez comme les Nazis envers les Juifs ! Reconduire les clandestins (« migrants », comme ces *alogoi* les appellent) chez eux, c’est comme envoyer les Juifs dans les chambres à gaz d’Hitler ! »,

vocifèrent ces aliénés, même face à des Juifs français de bon sens. Et ils agitent frénétiquement la loi Fabius-Gayssot aggravée par les fardeaux légalisés qui en découlent avec toutes leurs multiples « incitations à la haine ». En revanche, dès qu'ils ont amassé en France, suite à ce chantage doctrinal permis par la loi Fabius-Gayssot, des foules d'occupants allogènes, celles-ci, au fur et à mesure qu'elles remplacent les Aryens, se mettent gaillardement à massacrer mes consanguins juifs.

Je conclurais en ces termes : l'immonde loi Fabius-Gayssot n'a pas rempli son rôle intrinsèque, celui d'éviter les pogroms et les meurtres des Juifs français – les statistiques des États européens ayant échappé aux oukases contre les « contestations de crimes contre l'Humanité pendant la II<sup>nde</sup> Guerre mondiale » le prouvent clairement. Pire encore : par sa perversité, la loi Fabius-Gayssot encourage les actes délictuels visant les Juifs français, car elle excite l'envie de mahométans entassés en France par les mêmes socialo-communistes qui, plus suicidaires que traîtres, voient dans l'*oumma* la source inépuisable de leurs futurs électeurs ! Cependant, comme je l'avais déjà précisé et que je le répète en toute conscience (car la pédagogie, c'est la répétition), ces promoteurs de la loi Fabius-Gayssot se moquent ouvertement des Juifs français. Soyons plus clair : cela ne sera pour eux que satisfaction si ces Juifs occidentaux périssent par centaines de milliers, nouvelles victimes collatérales de l'installation d'un gouvernement mondial sur une planète sans races ni peuples – une Terre déchirée par l'inculture et la laideur, la criminalité multi-ethnique et des guerres inépuisables, chaos aisé à administrer par une poignée des yahoos.

Le but fondamental des prêtres fanatiques du cosmopolitisme, c'est de bâillonner, grâce à la loi Fabius-Gayssot, les derniers résistants à l'occupation de l'Europe qui se révoltent contre le génocide des peuples aryens, un génocide qu'ils appliquent avec l'effronterie des grands psychotiques

malfaisants que l'on a trop laissés sans surveillance.

**Dr Anatoly Livry, Bâle, Suisse**